



3700 Griffith suite 58, Montréal, Québec H4T 2B3
Tél.: (514) 907-4766 Fax: (514) 227-5131
Courriel: cargo@cargo-excess.com

Documents nécessaires à l'importation en Belgique

- ✓ Copie des 5 premières pages du passeport
- ✓ Fiche de renseignements
- ✓ Inventaire détaillé et chiffré pour assurances, avec valeurs pour effets usagés, en dollars canadiens, daté et signé (indispensable)
- ✓ Certificat de résidence ou « Inschrijvingsbewijs » à obtenir à la mairie en Belgique

Pour les citoyens belges

- ✓ Original du certificat de changement de résidence signé par le consulat belge à Montréal, précisant un séjour de plus d'un an au Canada (indispensable)

Pour les non citoyens belges

- ✓ Attestation de l'employeur indiquant que vous allez maintenant travailler en Belgique, et que vous avez résidé au Canada plus d'un an, précisant toutes les coordonnées du nouvel employeur en Belgique

Importation d'un véhicule

- ✓ Original de certificat d'immatriculation
- ✓ Copie du contrat d'achat du véhicule (un véhicule sous contrat de location ne peut être exporté.)
- ✓ Assurez-vous de ne laisser que le minimum d'essence dans le réservoir du véhicule.
- ✓ Si vous chargez des effets dans le véhicule, un inventaire détaillé et valorisé doit être fourni.

Sources : www.cargo-excess.com